

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-553/SG/ESJ fixant la date et nommant la commission d'examen du Certificat d'Etudes primaires ménagères, session 1973 .

n° 73-553/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

30 mars 1973

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro

10 avril 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — La date de l'examen du Certificat d'études primaires ménagères est fixée aux 29 et 30 mai 1973. Arbo Le registre d'inscription des candidatures est ouvert du 1er au 31 mars 1973 à l'école de Boulaos à Djibouti.

Art. 3

— La Commission chargée d'examiner les candidates est composée comme suit : Président : Mme Poitevin, représentant le Directeur de l'Enseignement ; Vice-Président : Mme Jaffrenou, Directrice de l'Ecole ménagère ; Membres des sous-commissions : Mmes Renault, Barkat Daoud, Youssouf et Mlle Tanter, institutrices ; Mme Tallec, maîtresse d'enseignement ménager ; Mlle Amina Mohamed, Mmes Ahmed Mohamed, Fatouma Omar, Abdi Abdillahi, monitrices d'enseignement ménager.